

Déclaration de la Grande Loge Féminine de France du 8 mars 2024

Journée internationale des droits des femmes

Le sens de l'Engagement Féminin pour un Avenir de Paix, d'Unité et de Justice

Il y a plus de 20 ans déjà, le Conseil de sécurité des Nations Unies s'alarmait du sort des civils dans les conflits armés, notamment des femmes et enfants.

La résolution de l'ONU 1325 « Femmes, Paix et Sécurité » adoptée à l'unanimité prévoyait **d'accroître la participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'à la consolidation de la paix.** Elle appelait les États à prendre les mesures nécessaires à la protection des femmes avant, pendant et après les conflits. Elle réaffirmait que le respect des droits des femmes et des filles et la participation des femmes sur un pied d'égalité à l'ensemble des processus décisionnels et à tous les niveaux de responsabilité constituaient à la fois des objectifs et des moyens essentiels pour prévenir les conflits, les résoudre et favoriser une culture de paix.

Cette préoccupation est hélas toujours d'actualité.

Dans un monde en souffrance, dans le contexte actuel de tensions géopolitiques, de terrorisme et de guerres, les femmes paient encore et toujours le prix fort.

Même si des progrès s'enregistrent dans certains pays, la menace de régression est bien réelle et constante ailleurs.

En cette Journée internationale des droits des femmes, force est de constater que ces droits chèrement acquis restent fragiles, voire bafoués.

Le respect des droits des femmes n'est pas seulement un droit fondamental, mais c'est aussi la clé d'un monde pacifique, prospère et durable. Plus que jamais, le respect des droits des femmes doit être, aussi, compris comme un facteur de Paix. La paix n'est pas seulement l'absence de conflit, mais un état où la justice, la compréhension mutuelle, et le respect des droits humains prospèrent.

En tant que Franc-maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France, nous sommes engagées à incarner et à promouvoir des valeurs qui transcendent les frontières et les différences culturelles. Cette quête d'humanité n'est pas une utopie lointaine. Elle est surtout une décision, et le respect d'engagements et de valeurs défendues.

La Fraternité : Dans un monde où les divisions semblent s'accroître, nous réaffirmons notre dévouement à bâtir des ponts de compréhension et de solidarité.

L'Égalité : Nous soutenons inébranlablement le principe d'égalité. Nous sommes convaincues que l'égalité de tous devant la loi, l'égalité des sexes et l'égalité des chances sont des piliers essentiels pour une société juste et équilibrée.

La Liberté : La liberté de pensée, d'expression et de croyance est au cœur de notre démarche maçonnique. Nous défendons la liberté individuelle, tout en reconnaissant notre responsabilité collective de la préserver pour les générations futures.

« Les droits des femmes sont des droits humains »

Hillary Clinton

*4^{ème} conférence mondiale sur les femmes : Lutte pour l'Égalité, le Développement et la Paix
Pékin-1995*